

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du jeudi 10 mars 2022

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 23 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Martial ALVAREZ - Christian AMIRATY - Philippe ARDHUIN - François BERNARDINI - Christian BURLE - Georges CRISTIANI - Olivier FREGEAC - Daniel GAGNON - David GALTIER - Gerard GAZAY - Jean-Pascal GOURNES - Didier KHELFA - Danielle MILON - Pascal MONTECOT - Véronique MIQUELLY - Roland MOUREN - Serge PEROTTINO - Catherine PILA - Didier REAULT - Georges ROSSO - Michel ROUX - Martine VASSAL - Yves VIDAL.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Roland GIBERTI représenté par Gerard GAZAY - Nicolas ISNARD représenté par Didier KHELFA - Arnaud MERCIER représenté par Jean-Pascal GOURNES.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Gérard BRAMOULLE - Emmanuelle CHARAFE - Gaby CHARROUX - Philippe GINOUX - Éric LE DISSES - Didier PARAKIAN - Henri PONS - Amapola VENTRON - David YTIER.

Madame la Présidente a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

ATCS-003-11422/22/BM

■ Attribution d'une subvention à l'association européenne du film d'animation pour l'évènement Cartoon Next 16285

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

L'association européenne du film d'animation est une association internationale sans but lucratif (loi 1901) créée en 1988 sous l'égide de la commission européenne dans le cadre du Programme MEDIA. Son objectif premier est de dynamiser et de renforcer la création européenne d'animation (dessin animé traditionnel, animation 3D, Pâte à modeler, du découpage, films en relief, production hybride, ...). Cette thématique s'intègre à la filière Numérique/Industries Créatives de l'agenda économique de la métropole Aix-Marseille Provence et pourrait être déclinée sur le territoire à court, moyen et long terme.

La Métropole Aix-Marseille-Provence et la Région Sud jouent un rôle primordial dans la fiction TV et multiplient les actions pour développer le secteur de l'animation.

Le secteur est en pleine croissance en Europe avec :

- 11 fois plus de spectateurs (de 20 à 220 millions d'entrées) depuis la création de Cartoon Movie en 1999
- Des investissements conséquents (389 films d'animation européenne créés pour un budget global de 2,57 milliards d'euros - 822 séries TV présentées à Cartoon Forum financées pour un budget cumulé de 2,84 milliards d'euros.)
- 105 millions d'entrées dans le monde, dont 50% à l'international, l'animation est le meilleur exportateur de l'audiovisuel européen.

La France est devenue leader sur ce segment en Europe et représente plus d'un tiers de la production européenne et est classée en 4^e position mondiale derrière les États-Unis, le Japon et le Canada.

Ainsi, si dans le passé beaucoup de productions étaient encore sous-traitées en Asie, il est constaté depuis quelques années qu'une grande partie du travail soit revenue en Europe.

Les actions proposées sur le territoire s'étaleraient de 2022 à 2024 avec le lancement du salon CartoonNext du 11 au 15 Avril 2022 à Marseille (World Trade Center) avec pour objectif de développer l'écosystème local et régional de l'animation.

300 professionnels provenant de plusieurs pays sont attendus pour le Salon; ainsi qu'une trentaine d'experts provenant de pays européens, mais aussi des USA et du Canada.

Ce salon permettra de réfléchir sur l'avenir de ces métiers et plus particulièrement sur les projets destinés spécifiquement aux plateformes numériques qui sont de gros donneurs d'ordre.

Le programme vise à aider les producteurs, à créer des marques de type cross-media combinant série d'animation, web série, jeux vidéo, appli, livres... Ainsi, un panel de 25 à 30 experts couvrant tous les volets du développement de projets multiplateformes, est désigné pour réagir et conseiller les producteurs sur leurs présentations tant sur les aspects créatifs, financiers ou relatifs à la distribution.

L'autre but serait d'intégrer les étudiants de la Région Sud à ce CartoonNext, en leur permettant notamment de rencontrer les professionnels. Une journée complète dédiée aux étudiants des écoles d'animation en Région et de management, avec le Coaching Programme, est ainsi prévue (Keynotes et Workshop, Mini Pitch, ...). Les étudiants pourront déposer leur concept / leur projet à un comité de sélection.

Le Coaching Programme, tremplin aux jeunes talents de la région (une cinquantaine), donnera aux étudiants plus de connaissances, une ouverture sur le marché européen, un carnet d'adresses plus élargi, boostant ainsi leur confiance en eux.

Enjeux stratégiques et Opportunité territoriale du Projet :

- Organiser et accueillir un événement international
- Permettre l'émergence d'un véritable écosystème au niveau local et régional
- Mettre en exergue et présenter les métiers et l'évolution des industries créatives et numériques sur notre territoire
- Soutenir la vitalité audiovisuelle de notre territoire en fournissant un point de rencontre pour les collectivités locales impliquées et les professionnels de l'audiovisuel
- Structurer ce secteur émergent et construire une véritable filière
- Faciliter l'implantation de nouveaux studios, par exemple au Pôle Média de la Belle de Mai ou à Martigues (ce fut le cas à Lyon, Toulouse ou Bordeaux, qui ont accueilli des événements Cartoon par le passé, et à la suite de quoi des producteurs parisiens ont installé leurs studios dans d'autres villes et/ ou régions (Xilam et TeamTO à Lyon et à Valence, notamment)
- Favoriser la formation des jeunes aux métiers de l'Animation Animée
- Associer les étudiants des écoles créatives et de management, dans un « Coaching Programme » qui servira de tremplin à de jeunes talents
- Renforcement de l'attractivité internationale

L'association souhaite réaliser son action et sollicite en conséquence l'attribution d'une subvention au titre de l'exercice 2022, dossier MGDIS N° 00000179.

Après instruction, il est proposé d'attribuer à l'association Cartoon une subvention d'un montant de 34 000 euros.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération n°HN 001-8073/20/CM du Conseil de du 17 juillet 2020 portant délégation de compétences du Conseil au Bureau de la Métropole.

Où le rapport ci-dessus

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Délibère

Article 1 :

Est attribuée une subvention à l'association européenne du film d'animation d'un montant de 34 000 euros au titre de l'exercice 2022.

Article 2

Est approuvée la convention d'objectifs avec l'association européenne du film d'animation ci-annexée.

Article 3 :

Madame la Présidente de la Métropole, ou son représentant, est autorisé à signer cette convention.

Article 4 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal de la Métropole 2022, chapitre 65, nature 65748 – Fonction 64 – Sous politique B330.

Cette proposition mise aux voix est adoptée

Certifié Conforme,
La Vice-Présidente Déléguée,
Attractivité du territoire,
Tourisme

Danielle MILON